



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Société
Alpine
de Protection
de la Nature

FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
HAUTES - ALPES

SOMMAIRE

Le mot du président

Les missions de l'association

Notre fédération

Notre équipe

L'agenda 2024

Nos actions en 2024

LE MOT DU PRESIDENT

Chèr.e.s adhérent.e.s,

Nous en sommes à la 49ème assemblée générale de la SAPN-FNE 05. En effet l'AG constitutive a eu lieu en 1977. Voilà un gage de continuité mais aussi une obligation de réussite dans nos actions. En effet, la pression sur notre nature de façon globale ou locale est de plus en plus forte. Notre investissement se doit d'être à la hauteur des enjeux. Même si le nombre d'adhérentes et d'adhérent stagne par rapport à 2023 avec 264 personnes et 16 associations à comparer avec les 86 de 2012, notre mobilisation est toujours aussi forte.

Agréée association de protection de l'environnement depuis 1981, la SAPN-FNE 05 voit son fonctionnement de plus en plus intense. Le Conseil d'Administration composé de 15 membres se réunit 2 fois par mois et gère les activités de notre association. Le bureau composé de 5 membres se réunit 1 fois par mois et gère avec les salariées et services civiques « l'intendance ».

Des groupes de travail se réunissent sur différents thèmes en particulier le groupe « haies » et le groupe « énergie ». Ce dernier a produit un document en passe de devenir public intitulé : « Avenir énergétique des Hautes-Alpes » qui s'avère être le premier de la sorte dans notre département. Notre travail s'articule et se coordonne avec la fédération régionale FNE PACA. Beaucoup de dossiers, se traitent au niveau régional. C'est donc la possibilité de participer à des actions financées par l'ADEME ou la DREAL. Autre symbole de notre constance est la parution trimestrielle de notre journal « Le Petit Coq », aujourd'hui au numéro 182, soit 45 ans de parution. Il serait nécessaire que sa diffusion soit plus importante. Il faut aussi souligner la qualité de notre site sapn05.org remis à jour cette année. Evidemment les finances sont un point très important pour une association. Nos finances sont saines. Ceci est le résultat d'une gestion rigoureuse mais aussi dynamique.

Je voudrais rappeler quelques points forts de l'année 2024 . Sans me focaliser sur l'agression dont nous avons été victime le 27 novembre avec notre local emmuré à l'initiative de certains syndicats agricoles, il est quand même important de souligner la violence de cette action ainsi que l'impasse dans laquelle ces syndicats emmènent une partie du monde agricole. Nous avons organisé : la réunion publique à Embrun le 11 avril sur la présentation du rapport de notre député du moment Joel Giraud concernant son rapport « pour une montagne vivante en 2030 » dans une salle comble, le webinaire de portée nationale le 2 décembre sur « Les inondations en montagne » très suivi et révélateur des contraintes et solutions à venir. Enfin, l'Agora depuis longtemps attendue, s'est tenue le 26 janvier. Il est aussi important de rappeler des actions sur le long terme et maintenant dans les gènes de la SAPN-FNE 05 comme Compost'Alpes, Alpatous ou la Butinerie du Buëch.

Je voudrais remercier aussi l'ensemble des adhérentes et adhérents de la SAPN-FNE 05. Le fait même d'adhérer est un soutien extrêmement important. Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces. Parmi celles-ci et ceux-ci des personnes s'investissent dans le fonctionnement de notre association. Il y a suffisamment d'actions possibles pour que chacune et chacun puissent œuvrer pour la SAPN-FNE 05.

Enfin, la SAPN-FNE 05 ne serait pas ce qu'elle est sans nos salariées : Maryse, Eléonore, Alice et notre service civique Adrien. Merci aussi à Julie qui continue de s'occuper du Petit Coq. La motivation, la compétence, la disponibilité de ces femmes et homme sont des éléments essentiels pour le fonctionnement de la SAPN-FNE 05. Merci à elles et à lui ! Une attention particulière pour Alice qui nous quitte à la fin du mois, son engagement, son dynamisme ont été très appréciés. Bon vent Alice et bienvenue à Clothilde qui la remplace.

Hervé Gasdon, Président de la SAPN-FNE 05

LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

La Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement Hautes-Alpes (SAPN-FNE 05) est une association loi 1901 à but non lucratif qui œuvre pour la protection de l'environnement dans les Hautes-Alpes depuis 1976. Elle est agréée au titre de la protection de l'environnement.

Nos objectifs

La SAPN-FNE 05 se donne pour principaux objectifs :

- Participer au débat public d'aménagement du territoire ;
- Agir et plaider pour le respect de l'environnement ;
- Améliorer et diffuser la connaissance naturaliste et environnementaliste.

Notre présence officielle à l'échelle départementale

C'est le cœur d'action de l'association et son premier objectif que de participer au débat public, en particulier sur les questions environnementales.

La SAPN-FNE 05 travaille au niveau institutionnel afin d'améliorer et de développer par l'action, l'information des citoyens et leur participation aux décisions en termes d'aménagement du territoire et de développement durable.

Dans ce cadre, deux moyens d'action principaux sont utilisés :

- La présence aux commissions consultatives ;
- La participation à l'élaboration de documents d'aménagement du territoire et la publication d'avis officiels.

Nos moyens d'action

L'action de la SAPN-FNE 05 s'inscrit dans une volonté de **réflexion collective**, de **participation** et de **concertation** avec les acteurs du territoires :

- Le Conseil d'administration de la SAPN-FNE 05 se réunit deux fois par mois et est ouvert à toutes les personnes intéressées ;
- Nos prises de position officielles sont discutées et concertées et les conclusions partagées en CA ;
- La SAPN-FNE 05, dans la mesure du possible, participe aux espaces de concertation existants sur le territoire haut-alpin, et initie des espaces de discussion, réflexion, de concertation, avec les citoyens, les acteurs publics et privés, etc.



Information, sensibilisation, éducation

La SAPN-FNE 05 se donne pour mission d'informer les différents acteurs haut-alpins des problématiques environnementales du territoires, à travers :

- Des actions de **communication** (médias, réseaux sociaux, lettre d'information, site internet, etc.);
- Des actions de **sensibilisation** : animations auprès de publics variés, débats, etc.



Interpellation, action, défense

Lorsque la concertation n'est pas suffisante, il est parfois nécessaire d'agir en justice.

La **veille environnementale** et l'**interpellation** des pouvoirs publics et responsables des dégradations environnementales est au cœur de l'action de l'association.

L'action en justice est aussi un moyen d'action, lorsque tous les autres moyens d'action sont épuisés, pour faire respecter le droit de l'environnement, et protéger la nature.

NOTRE FEDERATION

La SAPN-FNE 05 est la **fédération départementale des associations de protection de la nature et l'environnement dans les Hautes-Alpes.**

Depuis 2020, elle est membre du réseau France Nature Environnement, en particulier de sa fédération régionale France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A ce titre, elle participe à plusieurs groupes de travail fédéraux : événements statutaire de la fédération régionale et des fédération départementales de PACA, partage d'expérience et de pratiques, projets conventionnés, dossiers juridiques...

A l'échelle départementale, la SAPN-FNE 05 fédère 16 associations membres :



Groupe Chiroptères de Provence



IDAE (Informations pour la Défense des Animaux et de l'Environnement)



Maison de la Nature et du Guillestrois



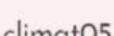
Vesper'Alpes



Mobil'Idées



Les Sérigons Terre Vivante



Les Croqueurs de Pommes

Climat 05

LES AMIS DU GRANON



Groupement pastoral Les Tardons du Galibiers

Les Amis du Granon



La Rebouline



La Maison des lycéens - Lycée Dominique Villars



Réutilis'Alpes



Arnica Montana



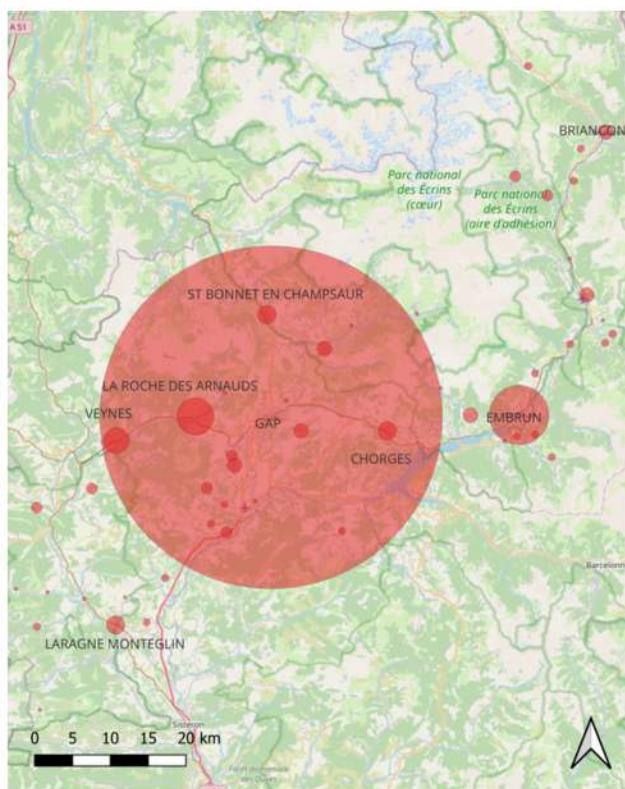
SOS Eygues Blaisance



Les Escartons Autrement

NOTRE FEDERATION

En 2024, la SAPN-FNE 05 fédère également **264 adhérents individuels**.
234 d'entre eux, soit 88,6%, habitent dans les Hautes-Alpes. Les adhérents hors département résident dans le Nord-ouest et le Sud-est de la France.

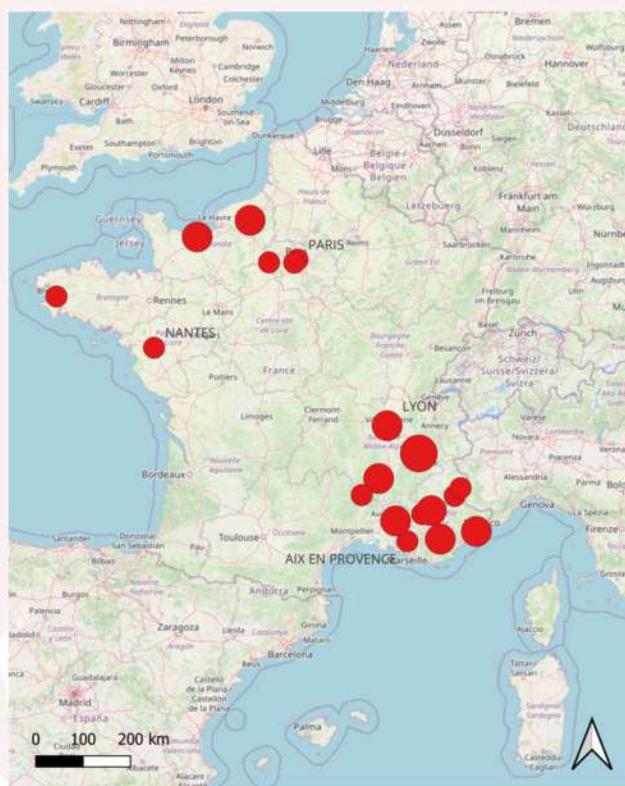
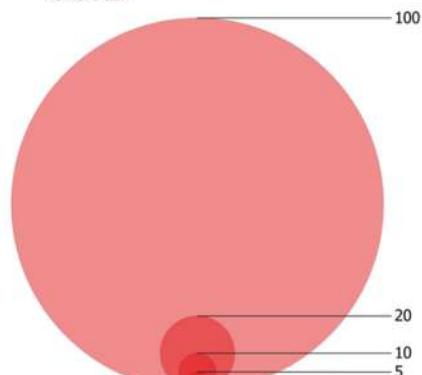


LOCALISATION DES ADHERENTS HAUT-ALPINS - ANNEE 2024

234 adhérents haut-alpins, soit 88,6%

Légende

Adhérents individuels - 2024

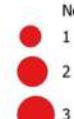


LOCALISATION DES ADHERENTS
HORS DEPARTEMENT - ANNEE 2024

30 adhérents hors département, soit 11,4%

Légende

Adhérents hors département - 2024



NOTRE EQUIPE

Salariées et volontaire en service civique



Maryse Le Crom

Coordinatrice

Alice Baour

Chargée de mission
environnement



Eléonore Matuszak

Chargée de mission
environnement



Julien Delaris

Volontaire en service civique



Adrien Sabatier

Volontaire en service civique



Membres du conseil d'administration

Bureau

Hervé GASDON - Président

Alain GIRODON - Vice-Président

Jean-Luc RAMOND - Trésorier

Maryse LE CROM - Secrétaire, représentante des salariées

Janine BOHN - Responsable des ressources humaines

Lucienne BALLANGÉ

Bernard PATIN

Vanessa CORMIER

Raoul PHILIPPE

Jérôme GARNIER

Véronique PLAIGE

Nick N'GUYEN

Hélène ROBERT-BUIRA

Lionel PAILLARDIN

Nicole TAGAND



L'AGENDA 2024

66

Commissions et réunions officielles

La SAPN-FNE 05 est agréée et habilitée pour la protection de l'environnement dans les Hautes-Alpes. Elle siège en : CDPENAF, CDCFS, CDNPS, CDGE, Comité loup, COPIL Natura 2000, ...

25

Conseils d'administration et réunions du bureau

2 fois par mois, le Conseil d'administration se retrouve au local de la SAPN-FNE 05 pour discuter des dossiers et projets en cours, et décider des actions à mener

25

Réunions avec le réseau fédéral

Fédération départementale de FNE, la SAPN-FNE 05 entretient un lien fort avec FNE PACA et les fédérations départementales. Elle participe aux COPIL thématiques, conseils d'administration et réunions d'équipe

35

Animations

Chaque mois l'association propose des animations et sorties : chantiers Butinerie du Buëch et Compost'Alpes, conférences, ciné-débats, sorties botanique ou sur les traces de la faune sauvage

127

Réunions de suivi et de réalisation des dossiers et projets

La SAPN-FNE 05 travaille sur de nombreux dossiers militants et des projets souvent financés : Butinerie du Buëch, Compost'Alpes, Sols vivants, Coexistences, Durance 360°, Alpatous, Sentinelles de la Nature, PLPDMA, Déchets verts, Inondations en montagne, groupe Haies, groupe Energie



Nos actions en 2024



La Butinerie du Buëch

Une zone de quiétude pour les pollinisateurs sauvages

La Butinerie du Buëch est un essaimage de la Butinerie de FNE 04 située à Villeneuve. L'objectif de ces espaces est de réensauvager des parcelles et de les aménager afin qu'elles soient des refuges pour la biodiversité, en particulier pour les pollinisateurs sauvages.



Abeilles noires, bourdons, papillons... Ce sont toutes ces petites bêtes qui connaissent une catastrophique destruction de leur habitat et une chute drastique de leur population que nous allons aider grâce à la Butinerie. Dans cette zone de quiétude, les espèces animales et végétales pourront se nourrir, se reposer, s'installer et se reproduire, sans pesticide ni dérangement.

Notre Butinerie du Buëch se situe à Montmaur dans les Hautes-Alpes sous le Pic de Bure, sur une ancienne parcelle agricole que nous avons aujourd'hui en gestion dans le but de préserver la biodiversité.

Un essaimage à la Butinerie de Rochebrune

En 2024, nous avons accompagné les volontaires en service civique de Uniscité Hautes-Alpes à gérer la Butinerie de Rochebrune. En effet, la notoriété de la Butinerie du Buëch à traversé les vallées et nous avons depuis l'été 2023 une autre parcelle "Butinerie" en gestion à Rochebrune ! Ainsi les volontaires d'Uniscité y ont réalisé de nombreux inventaires faune et flore et on élaboré un plan de gestion détaillé de la parcelle pour les années à venir. Au programme : plantation de haies, construction d'une spirale aromatique, entretien des canaux d'irrigation et création d'une mare (à finir en 2025).

Nous sommes heureux que le projet de Butinerie s'essaime à différents endroits du territoire haut-alpin et qu'ainsi de nouvelles zones de préservation de la biodiversité et des pollinisateurs sauvages voient le jour.

photo : SAPN-FNE 05

Loup et pastoralisme

Plaider pour le loup : le déclassement de l'espèce



photo : A. KOHLER - FERUS

Alors que l'état, au travers du nouveau Plan national d'action Loup 2024-2029, avait enfin trouvé un intérêt à consacrer une part du budget à la connaissance du canidé et de son comportement en milieu pastoral, le but étant d'améliorer la coexistence entre l'animal sauvage et les activités humaines... Jusqu'à une volte face de la part de la Commission Européenne initiée par sa présidente. Celle-ci a conduit à ce que le 3 décembre 2024, le niveau de protection du loup soit déclassé par la convention de Berne de «espèce strictement protégée» à «protégée». Le loup devient donc une espèce chassable avec toutes les dérives que l'on peut imaginer.

Certains résultats sont pourtant encourageants : dans l'arc alpin où vivent 90% des loups, la prédation a diminué de 3,2. Les moyens de protection de mieux en mieux maîtrisés par les éleveurs fonctionnent dans la majeure partie des cas. C'est ce que reconnaissent les éleveurs ovins.

La dernière estimation par l'OFB fin 2024 du nombre de loups est approximativement de 1013 loups ; la population lupine est en régression de 9% par rapport aux années précédentes sous l'influence de l'augmentation du plafond de tirs. On alors peut se poser la question de la viabilité de l'espèce à long terme compte tenu de ces nouvelles directives et d'un taux de survie de 34% pour les loups détectés génétiquement par l'OFB.

Oeuvrer pour la cohabitation en montagne : le projet Alpatous

Le retour du loup est source de nombreuses tensions en France, notamment entre les différents usagers de la montagne (randonneurs, faune sauvage, bergers, etc.). La formation Alpatous, permet de comprendre les enjeux auxquels chacun fait face, afin que nous cohabitons tous ensemble, grâce aux apports des différents intervenants : OFB, DDT, Centre d'Etude et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée, Institut de l'élevage (Idele) et un ou une éleveuse. Être bénévole Alpatous c'est participer à la diminution des incidents avec des chiens de protection des troupeaux et établir une meilleure cohabitation entre tous les usagers de la montagne, faune sauvage comprise.

La formation Alpatous a eu lieu en région PACA les 29 et 30 mars 2024, pour la 4ème année consécutive. Nous avons formés 26 bénévoles aux bons gestes à adopter avec les chiens de protection des troupeaux, qui ont sensibilisé plus de 1600 personnes, en montagne ou sur des stands lors d'événements divers. 70 % des personnes sensibilisées ne savaient pas comment réagir avec les chiens de protection des troupeaux. Alpatous a de beaux jours devant lui !



photo : SAPN-FNE 05

Transition énergétique

Proposer un scénario 100 % énergies renouvelables dans les Hautes-Alpes

Depuis 2022, le groupe de travail "Transition énergétique" travaille à la rédaction d'un scénario énergétique pour les Hautes-Alpes réaliste à horizon 2050 en s'appuyant sur le scénario existant; négaWatt, soit 100% énergies renouvelables et sans nucléaire. Il s'inscrira dans une démarche globale de soutenabilité et visera à répondre aux impératifs énergétiques et climatiques, tout en s'orientant vers une société plus résiliente.

Dans ce cadre, 4 sous-groupes thématiques ont été mis en place pour imaginer un futur souhaitable pour les Hautes-Alpes : mobilité et transport, production électrique, bois énergie/matiériaux et bâtiment. Les différents travaux ont été mis en commun afin de converger vers un scénario global.

La demande d'énergie dans les Hautes-Alpes dépendra de nos ambitions et des politiques mises en œuvre, et nous avons prudemment fixé une fourchette entre deux scénarios : Un « moyennement sobre » plus facilement acceptable, et un scénario « davantage sobre » plus contraignant. L'offre d'énergie est aussi dans une fourchette dépendant des conditions climatiques et de l'acceptation sociale.

Secteurs	2020	2050 : moins ambitieux	2050 : très ambitieux
Résidentiel	1 720	Niveau B ou C	1 610
Tertiaire	880		Subventions emplois, niveau A
Mobilité	1 450	+ 50% VE	756
Empreinte consommation	2 415	+35% tourisme et des résidences 2aires	Pas d'évolution du tourisme et des résidences 2aires
DEMANDE (GWh)	6 465	4 085	1 030
			144
			1 213
			2 387

Mode	2020	2050 : moins ambitieux	2050 : très ambitieux
Bois	460	520	1 000
Hydraulique	1 460	1 340	1 340
PV toit	45	760	1 200
PV sol	140	2 000	5 000
Eolien	0	0	500
OFFRE (GWh)	2 105	4 620	9 040

En 2020, la demande est entre 3 à 4 fois plus élevée que l'offre. Cette situation s'équilibre davantage en 2050. La tension sur la ressource peut être moindre mais au prix d'un scénario très ambitieux et exigeant des modifications importantes des comportements citoyens.

Le présent rapport n'a pas pour but de proposer un avenir tracé aux habitants et touristes des Hautes-Alpes car cet avenir leur appartient. Le but est de chiffrer l'univers des possibles pour que les décisions prises ne soient pas à la faveur de récits imaginaires ou de peurs infondées. Il permet également au citoyen de se faire une idée de ce qu'il consomme et de ce que son territoire peut offrir. Une des questions à se poser est celle de l'effort que nous consentons face au changement. Quel niveau d'acceptation des énergies renouvelables dans un paysage qui serait impacté dans tous les cas bien plus fortement par le réchauffement climatique ? Mais en parallèle, quelle acceptation de bouleversement de nos habitudes ?

Alors bienvenue aux citoyens pour s'emparer d'un scénario dans les limites du réel. Avec comme fil directeur : garder notre magnifique réservoir de biodiversité et aussi préserver la vie locale et son économie, ce qui implique un tourisme intelligent et tourné vers la nature.

Restituer le travail produit pour une appropriation par la population haut-alpine

Le 14 septembre 2024, lors de la Foire bio d'Embrun, les bénévoles du Groupe de Travail Énergie ont animé une table ronde présentant les principales pistes de réflexion sur l'avenir énergétique des Hautes-Alpes.

Le rapport final sera présenté lors de différents ateliers en 2025 qui se baseront notamment sur la participation d'un public écléctique qui travaillera à choisir les scénarios énergétiques acceptables d'ici 2050. La transition énergétique des Hautes-Alpes sera donc imaginée et adoptée par les haut-alpin.e.s eux-mêmes.

Déchets



Agir pour la valorisation des biodéchets : le projet Compost'Alpes

La législation concernant la gestion des biodéchets a évolué depuis janvier 2024, une solution de tri de ces derniers doit être proposée à tous les foyers français par les communautés de communes associées. Nous espérons donc que la communauté de communes Gap-Tallard-Durance accélère le développement de la gestion des biodéchets pour que Compost'Alpes puisse enfin prendre sa retraite.

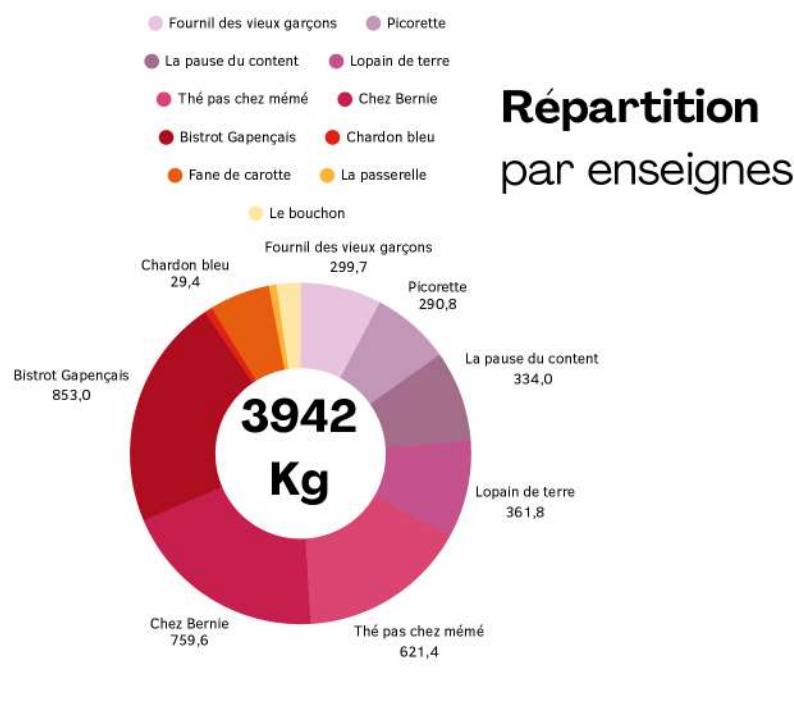
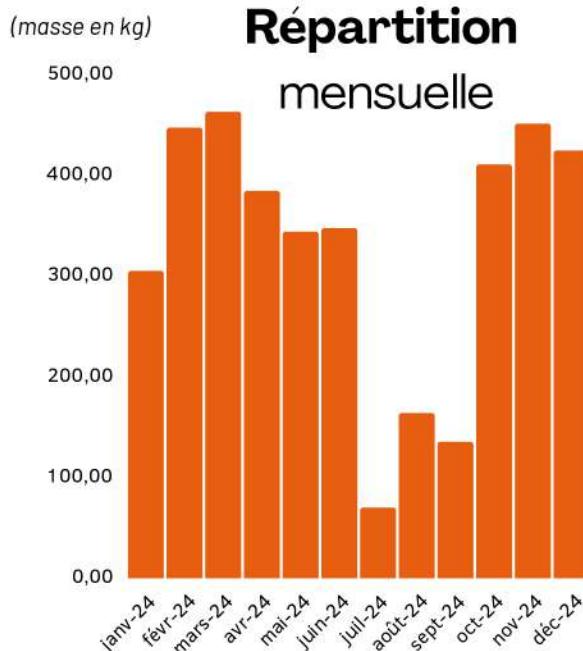
Compost'Alpes, une action qui fait du lien

Cela va faire maintenant 5 ans que la SAPN-FNE 05 a créé Compost'Alpes, une initiative unique dans les Hautes-Alpes : la collecte à vélo et la valorisation des biodéchets dans le centre-ville de Gap. L'objectif : sensibiliser les citoyens, restaurateurs et les boulangeries au devenir de leurs déchets afin de les réduire et de les trier à la source, et accessoirement, éviter l'enfouissement de dizaines de tonnes de bio-déchets. De plus, les déchets collectés et compostés, permettront d'obtenir un compost de qualité après plusieurs mois de maturation. Un ressource précieuse pour des légumes de qualité !

Compost'Alpes existe grâce aux bénévoles, aux "écovolontaires" de l'association Uniscité Hautes-Alpes et aux volontaires en service civique de la SAPN-FNE 05 Julien puis Adrien, qui réalisent les collectes. En pratique les bénévoles vont chercher en vélo électrique les biodéchets chez les partenaires, puis les apportent sur un des sites de compostage mis à disposition par d'autres bénévoles. Là-bas les biodéchets sont mélangés au broyat donné par les entreprises d'élagage avec lesquelles nous travaillons, afin qu'ils se transforment en compost. C'est donc grâce à nos volontaires en service civique, bénévoles et partenaires que cette action est coordonnée et pérenne. Merci à elles et eux !

Compost'Alpes en 2024

Parlons chiffres ! Le bilan s'élève en 2024 à un total de 3942 kg de biodéchets auprès de l'ensemble des partenaires (11 restaurants et boulangeries). C'est 188 kg de plus que l'année précédente, sachant que deux restaurateurs ont rejoint le projet en cours d'année.



Déchets

Suivre et participer à la mise en œuvre des plans de réduction des déchets ménagers

En 2021, FNE PACA a signé, pour trois ans, une convention avec l'ADEME, pour l'animation du réseau associatif 2021-2024 « Prévention et Gestion des déchets ». Dans le cadre de ce projet, la SAPN-FNE 05 s'est occupée du territoire haut-alpin en suivant la mise en œuvre des Plans locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) dans l'ensemble des communautés de communes.

Après trois années de projet, le bilan est très positif. Nous avons constaté un avancement significatif dans l'élaboration des PLPDMA sur notre département : 50 % des commissions consultatives d'élaboration et de suivi (CCES) sont désormais constituées : celles de la CC Briançonnais, de la CC Guillestrois - Queyras, de la CC Serre-Ponçon Val d'Avance et de la CC Pays des Ecrins. En l'absence d'associations sur le territoire, la SAPN-FNE 05 a participé à quatre réunions des CCES (CC Briançonnais et CC Serre-Ponçon Val d'Avance), au cours de ce projet. À ce jour, deux PLPDMA sont encore en cours d'élaboration (CC de Serre-Ponçon et CC du Champsaur-Valgaudemar) et devraient être votés au plus tard en 2025. Il ne restera alors que le PLPDMA de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance qui sera en cours d'élaboration avec, nous l'espérons, un vote en 2025-2026.

Agir en justice contre la pollution au méthane de l'ISDND de Sorbiers

La décharge « Sorbiers II » ou ISDND, est exploitée depuis 2017 par la communauté de communes du Sisteronais Buëch (CCSB). Or, pendant l'exploitation, aucun dispositif obligatoire d'élimination des biogaz n'a été mis en place. Depuis novembre 2020 il n'y arrive plus de déchets... mais les déchets biodégradables continuent de produire des biogaz, dont du méthane (CH₄), pendant plus de 20 années et l'exploitant a toujours l'obligation de traiter ces biogaz. En effet, le méthane est un puissant gaz à effet de serre, qui contribue au changement climatique.

Ayant constaté qu'aucun dispositif de traitement des biogaz n'était en place, la SAPN-FNE 05 a plusieurs fois invité la CCSB à mettre le site en conformité. Devant l'inaction de la CCSB, la SAPN-FNE 05 a saisi le tribunal administratif de Marseille d'une requête : condamner l'exploitant à réparer le préjudice écologique, en précisant que ce préjudice augmente chaque mois tant que l'élimination du méthane n'est pas en œuvre.

Valoriser les initiatives des collectivités territoriales sur les déchets verts

Chaque année, 830 000 tonnes de déchets végétaux sont brûlés. Cette pratique, qui émet des polluants atmosphériques toxiques, est néfaste pour notre santé et pour l'environnement, et elle limite le retour au sol de la matière organique. Or, les déchets verts sont des ressources précieuses : des alternatives existent pour les valoriser plutôt que de les faire partir en fumée.

La SAPN-FNE 05 travaille avec FNE PACA à la prévention et la valorisation de ces déchets verts. Ainsi, lors d'une journée thématique organisée avec le Réseau Compost Citoyen le 30 mai à Briançon, nous avons présenté aux collectivités territoriales, un panel d'outils développés par l'ADEME afin de lutter contre les pratiques de brûlage et d'aider à mettre en place des solutions alternatives de gestion des déchets végétaux adaptées à leur territoire. Ces outils proposent des éléments concrets pour établir un diagnostic, aider à la décision et à la mise en place de solutions adaptées à chaque territoire pour mieux gérer leurs déchets verts.

Loisirs et mobilité

Développer la mobilité douce sur notre territoire

Cette année encore, la SAPN-FNE 05 au côté du Collectif de l'Etoile ferroviaire de Veynes a fait valoir l'importance et la nécessité de redynamiser le transport ferroviaire dans notre département, afin de diminuer significativement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). La voiture individuelle a une grande part de responsabilité dans la production de GES. Alors que le train est une alternative efficace et confortable, seules 14 gares des Hautes-Alpes sont actives aujourd'hui contre 51 au vingtième siècle. Les infrastructures sont prêtes à être utilisées et il s'agit d'un trésor patrimonial qu'il faut entretenir ou rénover. Pour cela, il faut penser un service qui réponde aux besoins des habitants et des visiteurs, en complémentarité avec les modes de déplacement doux, vélo et marche. Une offre claire, efficace, pour tous, s'appuie sur les leviers suivants : le cadencement, l'amplitude horaire, les gares desservies, les correspondances, les tarifs, la fiabilité et les services associés. À nous de préférer le train, donnons-nous les moyens de mobilité pour qu'autochtones et visiteurs puissent se déplacer en préservant l'air, l'eau, le sol et au final la planète.

Faire respecter la réglementation des loisirs motorisés dans les espaces naturels

Un courrier a été envoyé aux maires des communes où se trouvent des stations de ski des Hautes-Alpes pour leur rappeler la réglementation liée aux motoneiges et les avertir de suites juridiques en cas d'infraction. Les communes concernées sont : Le Dévoluy, La Salle les Alpes, Les Orres, Montgenèvre, Orcières, Risoul, Saint Chaffrey et Vars.

Dénoncer les Jeux olympiques d'hiver 2030 dans les Alpes du sud

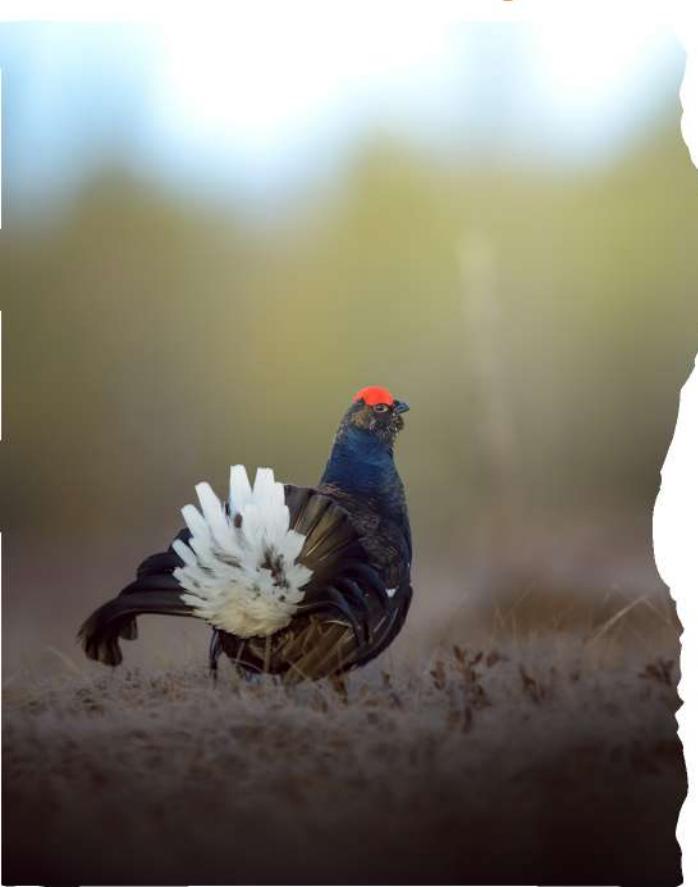
La SAPN-FNE 05 s'est positionnée contre les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2030. En effet, la raison d'être de la SAPN-FNE 05 est la protection de l'environnement dans les Hautes-Alpes et les JOP ne vont pas dans ce sens-là. La promesse est qu'ils seront la solution à tous les maux d'un département délaissé de la Région, mais voici les conséquences de l'organisation des JOP 2030 : encore plus de constructions bétonnant les terres agricoles et les milieux naturels, des promesses d'une liaison ferroviaire impossible à honorer dans des délais si courts, plus de gaz à effet de serre avec de nouvelles routes, des transports en voitures et avions pour amener de l'autre bout du monde des athlètes, leurs équipes, et les spectateurs, plus d'utilisation d'eau et d'énergie pour pallier au manque de neige et faire fonctionner des canons à neige...

Le bilan carbone très élevé des grandes manifestations internationales accélère les dérèglements climatiques et ses conséquences, ce qui est inacceptable dans le contexte actuel d'urgence climatique que nous vivons. Des comportements vertueux doivent être adoptés dès maintenant pour améliorer la situation de toutes et tous et préserver la planète pour que ce monde soit vivable.



Faune sauvage

Faire cesser la chasse des galliformes de montagne



Le 21 octobre 2024, nous avons encore eu gain de cause pour les galliformes de montagnes (Tétras-lyre et Perdrix bartavelles) avec la LPO PACA et One Voice, face à la Préfecture des Hautes-Alpes.

Ainsi le Tribunal Administratif de Marseille a décidé de suspendre l'arrêté préfectoral autorisant la chasse des Tétras-lyre et Perdrix bartavelles dans les Hautes-Alpes.

Nous sommes soulagés pour ces oiseaux classées «quasi menacées» dont les populations sont fortement en déclin du fait de la disparition de leur habitat, du dérangement et du changement climatique. Les tuer ne fait qu'empirer leur situation déjà si fragile !

Nous demandons que la chasse de ces oiseaux emblématiques des montagnes soit définitivement abandonnée. Les associations de protection de la nature continueront à lutter contre la destruction de ces espèces en danger.

Faire découvrir la faune sauvage

Fête de la nature à la Butinerie du Buëch

Dans le cadre de la Fête de la nature le 22 mai, des familles ont pu découvrir les insectes de la Butinerie du Buëch et apprendre à les reconnaître. Un goûter a été partagé grâce au soutien de la MGEN.

Animation "frères des arbres" à Gap

Le 4 juin nous avons sensibilisé plusieurs classes primaires des Hautes-Alpes à la faune sauvage des forêts de montagne, à l'occasion de la visite d'un chef Papou, qui a présenté son film "Gardien de la forêt".

Formation entomologie avec Uniscité

Les volontaires en service civique de Uniscité Hautes-Alpes ont bénéficié d'une formation d'initiation à l'entomologie, au gîte des Sauvas dans le Dévoluy, le 23 octobre.



Milieux aquatiques

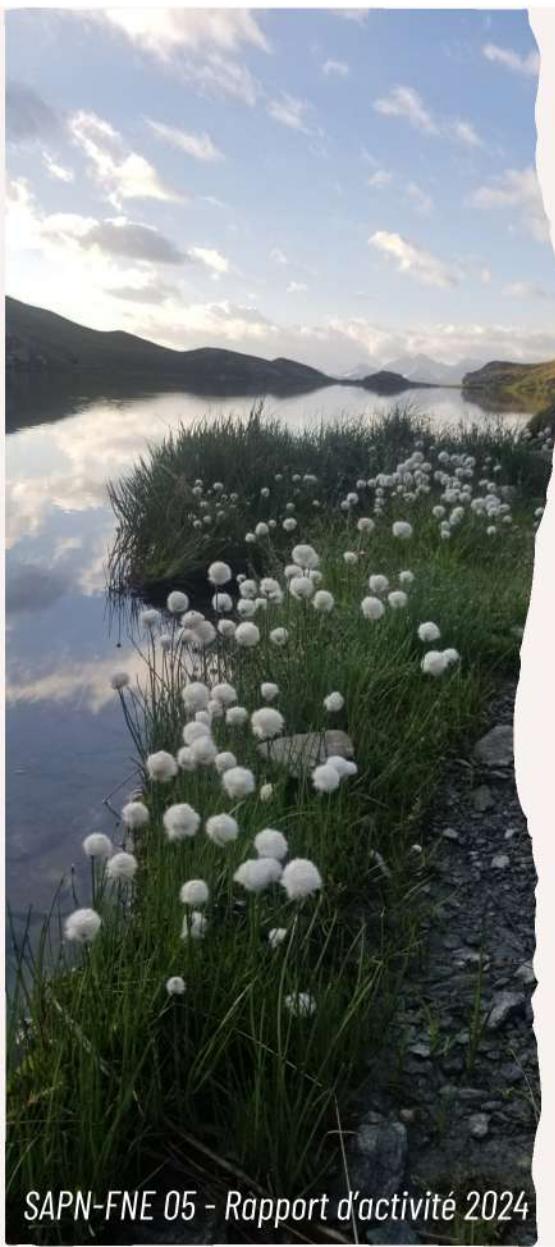
Sensibiliser à l'importance des milieux aquatiques et leur biodiversité

Une journée de formation à l'animation d'une projection du documentaire Tresses de Vie de FNE PACA a été organisée à Monêtier-Allemont le 25 septembre. Ce documentaire met en lumière les rivières en tresses des Hautes-Alpes et leur richesse si particulière.

Nous avons également assuré l'itinérance et l'animation de l'exposition et du documentaire **Durance 360°** dans les Hautes-Alpes qui permet d'approfondir la découverte du territoire de la rivière Durance, d'en déchiffrer les enjeux humains, économiques et écologiques. La Maison de l'eau et des Energies à Rousset a bénéficié de l'exposition et des animations autour de la Durance pendant l'été. Ainsi, plus de 2000 visiteurs ont été sensibilisés aux enjeux de la rivière.

Faire connaître les inondations en montagne et leur lien avec le changement climatique

Le 2 décembre nous avons animé un webinaire sur les inondations en montagne, grâce au soutien de FNE. Cela a été l'occasion de mettre en lumière un phénomène récurrent et naturel, mais qui s'intensifie avec le changement climatique. Nous avons par exemple développé le cas de la crue dévastatrice de la Bérarde. Retrouvez ce webinaire sur notre site internet www.sapn05.org



Préserver les milieux et la qualité de la ressource en eau

Malgré les nombreuses Commissions départementales et régionales de l'eau dans lesquelles nous siégeons, les milieux naturels aquatiques ont souffert de la demande d'abaissement des débits réservés pour l'irrigation agricole, notamment dans le Drac. Cependant, il est vital pour les écosystèmes aquatiques, leurs espèces et la qualité de la ressource en eau de conserver des débits réservés suffisamment élevés.

Les projets de micro-hydroélectriques se multiplient toujours alors que nous demandons un moratoire sur ceux-ci et l'établissement d'un groupe de travail départemental afin de créer un plan concerté autour de cette énergie. De plus, nous nous opposons à la construction de micro-centrales hydroélectriques sur les torrents à haute naturalité. Nous avons d'ailleurs été indemnisés pour préjudice moral suite à la pollution causée par la vidange illégale du Pont Baldy à Cervières.

La préservation des zones humides, rares et fragiles, a été mise à mal en 2024 avec le projet de bassine sur la zone humide du Châtelar, qui causerait des dommages irréversibles pour cette zone sensible et ses espèces protégées. Nous nous sommes élevés contre ce projet. Le dossier étant en cours, nous restons vigilants et prêts à intervenir.

Nos prises de position et actions pour les milieux aquatiques se font en concertations avec les autres usagers comme les pêcheurs, les pratiquants de sports d'eau vive...

Montagne



Combattre des projets d'aménagement écocides

Le hameau des Grands bois, à Risoul

Alors que la commune de Risoul comprend déjà 80 % de « lits froids » un vaste projet d'aménagement nommé « hameau des Grand Bois » prévoit la construction de résidences et d'hôtels haut-de-gamme, soit une unité touristique nouvelle (UTN) de 2 500 lits. Depuis 2022, la SAPN-FNE 05, Mountain Wilderness France, la Ligue de protection des Oiseaux PACA et Risoul 1850 association des propriétaires, se mobilisent juridiquement pour agir face à ce projet.

Le 3ème tronçon de téléphérique, à la Grave

Le projet de troisième tronçon du téléphérique sur la Meije est porté par la commune de La Grave en accord avec la SATG (société d'exploitation de la station de La Grave). Aujourd'hui 2 téléphériques et un téléski existent et le 3ème téléphérique projeté remplacerait le téléski vétuste, mais irait encore plus haut sur le glacier de la Girose, jusqu'à 3600 mètres d'altitude. Il endommagerait des écosystèmes de haute-montagne et ses espèces extrêmement fragiles, par sa construction et par la fréquentation qui en découlera. En 2024, le recours au Conseil d'État que nous avions déposé avec Mountain Wilderness et FNE PACA pour faire stopper ce projet a été rejeté. Désormais, tous les espoirs reposent donc sur les jugements au fond à venir.



Former à l'aménagement du territoire

Nous avons organisé, avec FNE PACA, le 8 octobre et le 22 novembre deux sessions d'une formation visant à s'approprier les textes qui existent pour lutter contre l'artificialisation des sols, comme la loi Climat - Zéro Artificialisation Nette (ZAN) ou les Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT), d'acquérir des outils, et ainsi de mieux se mobiliser sur le territoire pour la défense de la biodiversité.

Au programme : rappels sur la réglementation des documents d'urbanisme, la planification urbaine et ses évolutions avec la loi ZAN, présentation du ZAN-scope, un outil d'analyse développé par FNE et application sur le cas d'un SCoT en cours dans les Hautes Alpes.



Agir pour l'arc alpin avec CIPRA International

À l'occasion de la semaine alpine en Slovénie en octobre 2024, Eléonore Matuszak, chargée de mission à la SAPN-FNE 05, a été élue vice-présidente au bureau de CIPRA international.

Ainsi, elle portera la voix de la France au bureau d'une association qui œuvre pour la protection des Alpes au niveau international, renforçant ainsi les coopérations associatives alpines.

Juridique

Protéger et défendre la nature

Le dernier recours

Lorsque les discussions ont été vaines et que la voix de la SAPN-FNE 05 n'a pas été écoutée (avis lors d'enquêtes publiques, recours gracieux...), seule reste l'action contentieuse, dernier rempart pour protéger la nature de projets destructeurs.

Un budget important

En 2024, les charges liées aux recours contentieux (honoraires et frais irrépétibles) s'élèvent à 6071,60 €.

Cette somme est élevée pour une association telle que la SAPN-FNE 05 mais elle doit être nuancée par les produits reçus ou à recevoir pour ces recours :

- 650 € reçus en 2024
- **9066,67 € à recevoir** (pour l'année 2024 et les années antérieures)

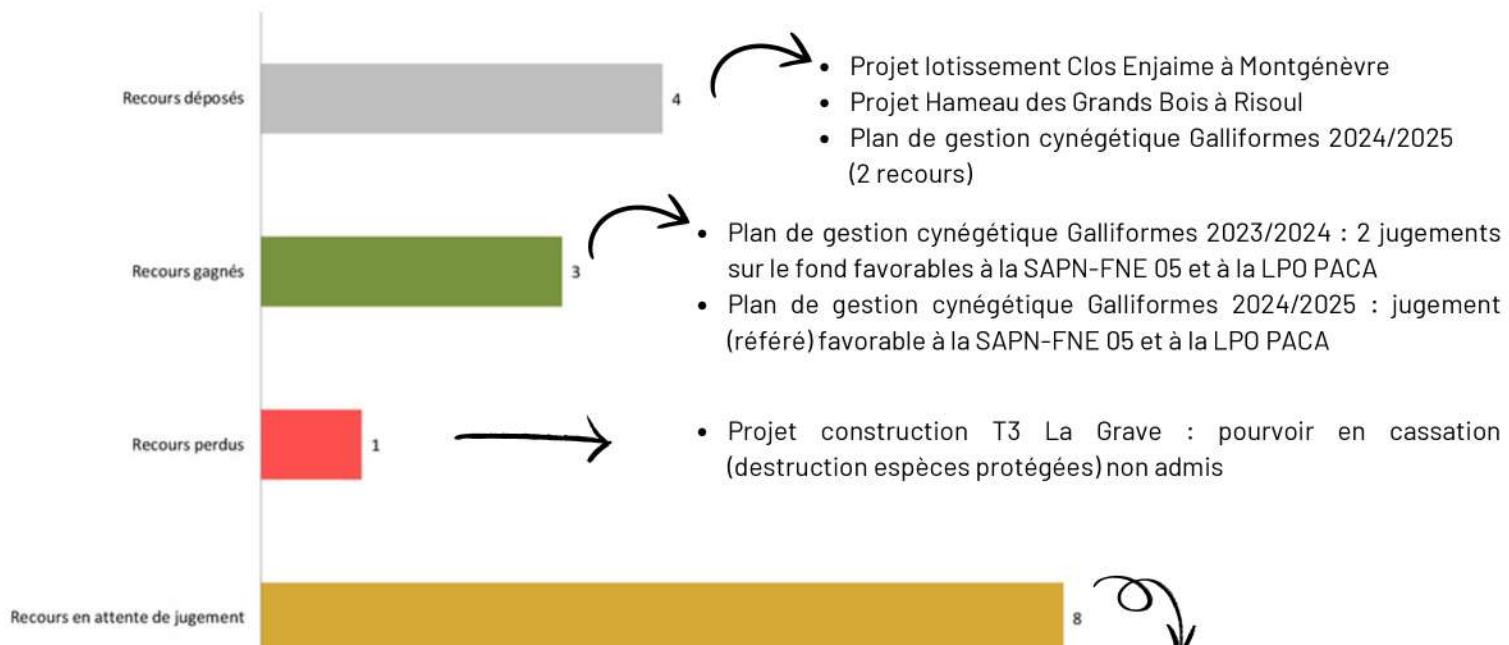


Un nombre de recours en baisse

Parce qu'elles demandent un investissement humain et financier très important, les décisions de recours contentieux sont systématiquement discutées en Conseil d'Administration et les chances de victoire toujours estimées.

En 2024, 4 nouvelles requêtes ont été déposées au Tribunal administratif de Marseille, contre 11 en 2023 (note : en 2023, trois des dossiers ont chacun fait l'objet de plusieurs recours distincts : 3 pour le projet Hameau des Grands Bois à Risoul, 3 pour le Plan de gestion cynégétique 2023/2024 et 4 pour le projet de Troisième tronçon (T3) à La Grave).

Nombre de recours en 2024



Microcentrale Petit Tabuc (Monetier les Bains), ISDND Sorbiers, refuge Clôt des Vaches (Monetier les Bains), plan de gestion cynégétique Galliformes 2022/2023, T3 La Grave (permis de construire et espèces protégées), PLU Sauze-du-Lac, UTN Bayle Coste du Lac (Sauze-du-Lac), débits réservés Drac

Le Petit Coq des Alpes

Au sommaire du numéro 178 - Printemps 2024



- **(Sur) consommation** : Oui, mais il faut bien s'habiller
- **Pollution** : En août, la pollution climatique compte pour des prunes
- **Eau** : Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Durance
- **L'équipe de la SAPN-FNE 05** : Présentation de Julien
- **Petites annonces** : La Bibliothèque de l'écologie cherche un.e bénévole !
- **Faune et flore** : A la découverte de quelques lichens des méllezins des Hautes-Alpes
- **Mobilités** : Communiqué de presse : les catas, ça suffit !
- **Les astuces zéro déchet** : Fabriquer ses produits ménagers
- **Point de vue** : Contribuons à l'émergence d'une nouvelle Humanité
- **Biodiversité** : Le comptage Wetlands
- **Agriculture** : Les propositions de FNE pour une agriculture plus durable et plus juste (partie 1)
- **Jeux olympiques et climat** : Pari sur la neige en 2030 ?
- **Carnet de montagne** : Claque glaciaire ou le récit d'un dimanche de rando sur le plateau d'Emparis

Au sommaire du numéro 179 - Eté 2024



- **Paysages et nature** : Les haies ? « Je t'aime, moi non plus... »
- **Manifeste** : De l'existence et de la survie des mouvements écologistes
- **Hommage** : Édouard CHAS (1962-2024)
- **Urbanisme** : Le PLU de Gap retoqué pour insuffisance de l'évaluation d'impacts sur l'environnement
- **Biodiversité - Faune** : Bouquetins : le grand retour
- **Vie associative** : Compte-rendu de l'Assemblée générale de la SAPN - FNE 05
- **Mobilité et tourisme** : Réflexions de la PASSA
- **Qualité de l'air** : L'air que l'on respire, c'est le même pour tous
- **Agriculture** : Les propositions de FNE pour une agriculture plus durable et plus juste (partie 2/2)
- **Initiative** : Alpi'Cycles
- **Déchets** : Tri à la source des biodéchets : l'actualité 2024
- **Petites annonces** : La SAPN-FNE 05 cherche un.e volontaire en service civique !

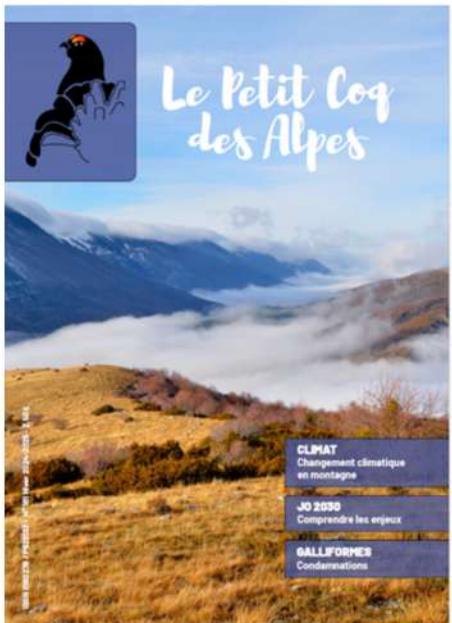
Le Petit Coq des Alpes

Au sommaire du numéro 180 - Automne 2024



- **Faune et climat** : La chenille de l'Alexanor : indicateur du dérèglement climatique ?
- **Loup et cohabitation** : Cohabitation en montagne : des nouvelles du projet ALPATOUS
- **Déchets** : Bilan du projet « PLPDMA »
- **Eau** : La problématique du patrimoine de l'irrigation traditionnelle
- **Découvrir des ouvrages** : Botanique des Cimes, de Cédric DENTANT
- **Engagement** : Les jeunes poussent !
- **Vie associative** : Présentation de Réutilis'Alpes
- **Faune sauvage** : Formation sur les reptiles de montagne
- **Carnet** : Sortie de la SAPN-FNE 05 au Noyer

Au sommaire du numéro 181 - Hiver 2024



- **Climat** : Les effets inattendus du changement climatique en montagne
- **Point de vue** : Retour sur le n°180 du Petit Coq des Alpes
- **Galliformes de montagne** : Tétras-lyres : les condamnations tombent, les oiseaux succombent
- **Aménagement** : Formation ZAN, aménagement et artificialisation
- **Vie de l'équipe** : Présentation d'Adrien SABATIER
- **Le réseau SAPN-FNE 05** : Association SOS Eygues-Blaisance : préserver notre vallée
- **Finances et environnement** : Financer la transition écologique
- **Jeux Olympiques 2030 (1)** : Savons-nous vraiment ce qui nous attend ?
- **Jeux Olympiques 2030 (2)** : Les jeux olympiques : quel avenir pour nos montagnes ?
- **Transport** : Une nouvelle AOT vient au « secours » de la région PACA



**Merci pour votre soutien
pour la nature**